



Code de déontologie

Mon objectif premier est le bien-être de la personne consultante.

Pour ce faire, je donne le meilleur de moi-même à chaque séance.

J'entretiens mes compétences en me formant régulièrement et en me faisant superviser par des pairs.

Je respecte la personne consultante dans sa personnalité, sa culture et l'accepte tel qu'elle est.

Je m'adapte à sa demande et respecte son rythme.

J'adopte une position neutre et bienveillante.

Je m'engage à ne pas me substituer aux professionnels de santé, à ne pas prodiguer de diagnostic, de prescriptions médicales et à ne pas interférer avec des traitements médicaux en cours.

J'ai pour objectif final l'autonomie de la personne consultante.

Je suis transparente sur mes tarifs, sur l'état d'avancement de l'accompagnement et sur sa durée.

Je m'engage à respecter le secret professionnel et à protéger les données personnelles de la personne consultante.

Je bénéficie d'une assurance couvrant les risques inhérents à l'exercice de ma profession.

Je connais mes limites et réoriente la personne consultante vers un confrère si je sens qu'elles sont atteintes.

Votre bien-être vous appartient